

Mons, le 30 juin 2016

Madame, Monsieur, Chers parents,

Concerne : prêt des livres pour les élèves de première année et les inscriptions en cours de scolarité.

Vous avez inscrit votre enfant dans notre établissement, merci pour la confiance que vous nous accordez.

À peine une année scolaire se termine-t-elle qu'il faut déjà penser à la prochaine, c'est pourquoi je me permets de vous envoyer ce courrier afin de vous tenir au courant des nouvelles modalités de rentrée en matière de prêt et vente de manuels scolaires.

Comme chaque année, l'école organise pour les élèves la location et la vente des manuels scolaires que les professeurs souhaitent utiliser dans leur cours. Ceci procure certains avantages non négligeables tels que des prix intéressants dus à notre stock important mais également le plaisir de repartir avec la totalité des livres en une seule fois.

Afin que chaque nouvel(le) élève dispose de ses livres le premier jour, je vous invite donc à venir les retirer **le lundi 29 et le mardi 30 août de 9h à midi et de 13h à 16h**. Le jour de votre venue, il vous sera également demandé de nous communiquer la taille utile à l'achat du t-shirt de sport. Afin d'obtenir les livres, veuillez noter que nous n'acceptons exclusivement que les paiements par carte bancaire (nous disposerons en effet d'un terminal).

Une partie des livres qu'utilisera votre enfant est en location ce qui veut dire qu'ils sont la propriété de l'école et donc sujets à un règlement que vous pouvez trouver sur le site du collège dans la rubrique « documents », ensuite « documents de référence » et enfin « règlement du prêt des manuels scolaires ».

Je vous invite d'ailleurs à visiter régulièrement le site du collège sur lequel vous pouvez trouver toute une série de renseignements très utiles.

C'est sans aucun doute que votre enfant pourra s'épanouir dans notre collège et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers parents en mon entier dévouement.

Etienne Wilmart
Responsable prêt des livres

Mons, le 30 juin 2016

Madame, Monsieur, Chers parents,

Concerne : prêt des livres pour les élèves de deuxième à la sixième.

À peine une année scolaire se termine-t-elle qu'il faut déjà penser à la prochaine, c'est pourquoi je me permets de vous envoyer ce courrier afin de vous tenir au courant des nouvelles modalités de rentrée en matière de prêt et vente de manuels scolaires.

Comme chaque année, l'école organise pour les élèves la location et la vente des manuels scolaires que les professeurs souhaitent utiliser dans leur cours. Ceci procure certains avantages non négligeables tels que des prix intéressants dus à notre stock important mais également le plaisir de repartir avec la totalité des livres en une seule fois.

Afin que chaque élève dispose de ses livres le premier jour, je vous invite donc à venir les retirer de 9h à midi et de 13h à 16h (sauf le mercredi : de 9h à midi) selon l'horaire ci-dessous :

Le mercredi 31 août : les classes de 2^{ème} année

Le jeudi 1 et le vendredi 2 septembre : les classes de 3^{ème} et de 4^{ème} année.

Le lundi 5 septembre : les classes de 5^{ème} et de 6^{ème} année.

Le jour de votre venue, il vous sera également demandé de nous communiquer la taille utile à l'achat du t-shirt de sport, exception faite des élèves qui en possèdent déjà un et les rhétos. Afin d'obtenir les livres, veuillez noter que nous n'acceptons exclusivement que les paiements par carte bancaire (nous disposerons en effet d'un terminal).

Une partie des livres qu'utilisera votre enfant est en location ce qui veut dire qu'ils sont la propriété de l'école et donc sujets à un règlement que vous pouvez trouver sur le site du collège dans la rubrique « documents », ensuite « documents de référence » et enfin « règlement du prêt des manuels scolaires ».

Je vous invite d'ailleurs à visiter régulièrement le site du collège sur lequel vous pouvez trouver toute une série de renseignements très utiles.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers parents en mon entier dévouement.

Etienne Wilmart
Responsable prêt des livres